

Alsace • 3

Strasbourg • Mulhouse •



Compte rendu de la réunion de section de FO France 3 Alsace

Nos désignations

Les camarades FO de France 3 Alsace se sont réunis, le vendredi 5 décembre, dans les locaux syndicaux de l'établissement.

Les échéances électorales au sein de nos entreprises viennent de s'achever. Les collègues FO se félicitent des excellents résultats obtenus par notre organisation syndicale. FO devient le premier syndicat au Siège de France Télévisions, en termes de voix et en nombre d'élus (20 élus) : une première depuis la fusion des entreprises de la télévision publique.

A France 3, FO reste le troisième syndicat au niveau du réseau, **le premier de France 3 Grand Est** et de France 3 Bourgogne Franche-Comté. Au total, 9 collègues FO sont élus au Comité Social et Economique de France 3.



Dans notre établissement, les résultats pour FO sont plus contrastés. Cela s'explique par le ralliement de l'ancienne DS FO à la CGT. Cela a fragilisé notre section et contraint l'ancien secrétaire général de FO Médias, notre camarade Eric Vial, à reprendre, au dernier moment, un mandat de délégué syndical à France 3 Alsace pour assurer la pérennité de notre section. Il n'a donc pas été possible de mener une campagne correctement.

Malgré ce contexte, FO France Alsace a obtenu 17 % de représentativité. Nous avons obtenu les félicitations de la Fédération des Arts, de l'Audiovisuel et de la Presse, de FO Médias, et de FO France•tv. **Ce bon résultat nous permet d'obtenir un titulaire et un suppléant aux représentants du personnel de France 3 Alsace.**

Un débat s'est ouvert sur la très préoccupante situation financière de France Télévisions. L'interview de Delphine Ernotte dans *les Echos*, considérant qu'il n'y a « pas de tabou » pour résorber le déficit, notamment en touchant à l'emploi, préoccupe les personnels. Sans doute un plan social ou un plan social déguisé ? Nous craignons les conseils de discipline pour des motifs futiles. Objectif : faire partir, par tous les moyens, pressions ou licenciements, des personnels.

Nous avons également appris, que le projet de réforme de l'audiovisuel public dans une holding, qui vise finalement à rassembler France 3 Alsace et ICI Alsace, n'est pas définitivement enterré. Il pourrait revenir par la petite porte du calendrier parlementaire.

Concernant nos organisations de travail, FO France 3 Alsace exige la négociation des nouveaux métiers. Les chargés d'édition numériques, par exemple, sont ancrés dans l'éditorial. Il faudra bien que la direction en tire les conséquences sur ces personnels en leur octroyant une carte de presse. De même, la mise en place des régies automatisées provoquera une situation de tension sur l'emploi des personnels techniques. Notre section sera à l'offensive pour défendre l'avenir de nos collègues.

Enfin, FO France 3 Alsace souhaite rappeler que notre syndicat est « libre et indépendant ». Que notre organisation syndicale n'est pas un parti politique. Elle vise uniquement à défendre les personnels et l'entreprise. C'est pourquoi, fidèle à ses engagements constitutifs, FO France 3 Alsace ne donnera aucune consigne de vote pour les prochaines élections municipales, ni au premier, ni au second tour. Chaque collègue doit pouvoir voter en son âme et conscience.



Après concertation, et à l'unanimité,

La section propose à notre organisation syndicale de nommer, **députée syndicale de FO France 3 Alsace : Béatrice Muller, chargée de gestion administrative.**



La section propose aux élus du CSE de nommer, **représentante titulaire des personnels à France 3 Alsace : Roya Moradpour, Présentatrice/animatrice TV .**



De nommer, **représentante suppléante des personnels à France 3 Alsace, Nadia Blot, coordinatrice de gestion d'antenne.**

Notre section félicite également :



Lisa Jardini, chargée d'édition numérique, pour son élection dès le 1er tour au CSE (suppléante) de France 3.

Roya Moradpour, pour son élection au Comité exécutif de l'Union départementale FO Bas-Rhin (UDFO67), ainsi que pour sa brillante nomination de représentante à la Caisse d'Allocation Familiale pour un mandat de 7 ans.

Nous prenons acte des candidatures pour participer aux futures négociations de la convention collective.

FO France 3 Alsace, indique qu'un service destiné à ses adhérents et ses militants est mis en place pour lutter contre la vie chère : MySoreFO.fr . Les prix pratiqués sont largement inférieurs au prix du marché, c'est même assez impressionnant : foie gras, champagne, huitres, chocolats, mais aussi voyages, billetterie, cadeaux, magasins...

Nous souhaitons à l'ensemble de nos collègues, à notre direction, de très joyeuses fêtes de fin d'année.